



NON AUX EXPULSIONS

Pas touche au Livret A, ni au logement social !!

Le 15 mars marquera la fin de la trêve hivernale. En France, plusieurs milliers de personnes sont concernées par un jugement d'expulsion. Alors que la loi sur le droit au logement opposable est entrée en vigueur, la Confédération Nationale du Logement dénonce avec vigueur cette situation.

Jamais les loyers et l'immobilier n'ont été aussi chers, et avec des revenus faibles, modestes, et même moyens, il n'est plus possible de se loger décemment.

Des projets gouvernementaux régressifs sont programmés après les élections municipales. Ils menacent le logement social et son financement, les locataires, et les sans logis.

Ça suffit !!

Pour la défense du logement social :

- Arrêt des expulsions sans relogement, des saisies, des coupures d'eau, d'énergie
- Application des Loi DALO et SRU
- Le gel des loyers
- hausse des aides au logement social et aux locataires
- La non-extension du décret- charge
- Arrêt des ventes, des démolitions arbitraires, de la dérégulation des loyers, de la remise en cause du droit au maintien dans les lieux...
- Pas touche au Livret A, ni aux autres outils de financement du logement social
- Réalisation massive de logements sociaux de qualité et accessibles
- La création d'un service public du logement et de l'habitat



15 mars 2008 !



A 10 H 30 DEVANT LA PREFECTURE VENEZ NOMBREUX